

## L'ENTRAIDE DANS LES STRUCTURES DE PRODUCTION LOCALE POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN AFRIQUE

Dotsè Charles-Grégoire ALOSSE

*Université de Kara/Togo*

*E-mail : [charles.alosse@gmail.com](mailto:charles.alosse@gmail.com)*

∞

Akatem KOUNASSI

Doctorant/Université de Lomé

*Email : [kounassiakatem@gmail.com](mailto:kounassiakatem@gmail.com)*

**Résumé :** Les structures de production font référence à leur nomenclature. Ce sont des représentations hiérarchiques de la liste des composants qui entrent dans la fabrication d'un produit. Du coup, quand elles fonctionnent de façon dispersée, le produit final transformé qui devrait résulter de la mobilisation de leurs compétences conjointes ne leur est plus endogène. Elles sont par conséquent soumises à la loi de la détérioration des termes de l'échange et ne peuvent pas s'affirmer paritairement sur le marché de concurrence mondial. Notre objectif principal est de proposer les conditions propices à l'affranchissement des structures de production locale en Afrique de l'influence de l'économie de marché et des différentes pandémies qui y sévissent. Notre hypothèse est que l'entraide entre les structures de production locale permet de mettre en œuvre une économie sociale et solidaire qui émancipera l'Afrique de sa dépendance, de sa posture de consommatrice et des pandémies qui l'envahissent. Les résultats plaident pour l'autonomie de production, l'autosuffisance alimentaire, la justice sociale et l'usage raisonnable des ressources naturelles.

**Mots-clés :** Afrique, économie, entraide, justice, production, société, solidarité.

**Abstract :** Production structures refer to their nomenclature. These are hierarchical representations of the list of components used in the manufacture of a product. As a result, when they operate in a dispersed manner, the processed final product that should result from the mobilization of their joint expertise is no longer endogenous. They are therefore subject to the law of the deterioration of the terms of trade and cannot assert themselves equally on the market of

world competition. Our main objective is to propose the conditions conducive to the liberation of local production structures in Africa from the influence of the market economy and the various pandemics that plague it. Our hypothesis is that mutual aid between local production structures makes it possible to implement a social and solidarity economy that will emancipate Africa from its dependence, its position as a consumer and the pandemics that invade it. The results argue for production autonomy, food self-sufficiency, social justice and the reasonable use of natural resources.

**Keywords :** Africa, economy, mutual aid, justice, production, society, solidarity.

### Introduction

La situation paradoxale de l'Afrique qui amène à s'interroger sur le rendement de sa production locale est que celui-ci est piètre alors qu'elle dispose des ressources naturelles et humaines considérables. Diagnostiquées, les causes de ce paradoxe sont souvent attribuées abstraitement soit à l'état psychologique des Africains eux-mêmes, soit aux États prédateurs des autres continents, mais rarement rapportées à l'organisation interne du système des structures de production locale. Les structures de production locale désignent un ensemble de composants interconnectés et complexes qui entrent dans la fabrication d'un produit. Du coup, quand elles fonctionnent de façon dispersée, individualisée, atomisée, isolée et éparse comme si chacune était autarcique, il n'existe pas de continuité dans la production. Le produit final qui devrait résulter de la mutualisation de leurs compétences n'est plus endogène.

Le problème posé est donc celui du point d'ancrage des structures de production locale éparses pour une économie sociale et solidaire en Afrique. La question principale est la suivante : que faire pour que les structures de production locale des pays africains transforment utilement les ressources disponibles pour leur émancipation ? Cette question centrale implique trois autres spécifiques suivantes : pourquoi les structures de production locale des pays africains ne parviennent-elles pas à produire efficacement ? Les structures de production locale des pays africains peuvent-elles être concurrentielles face aux innovations croissantes et mondialisées de l'économie de marché occidentale ? Comment réorganiser les

structures de production locale pour qu'elles soient plus au service des peuples africains ?

L'hypothèse que nous défendons est que l'entraide, un des principes importants de la justice sociale, permet aux structures de production locale de mobiliser les ressources disponibles pour une économie sociale et solidaire afin de réaliser l'idéal du développement de l'Afrique. Elle sous-tend trois autres hypothèses spécifiques. La première est que l'absence de l'entraide dans les structures de production locale est la principale cause du faible rendement malgré les ressources naturelles et humaines disponibles en Afrique. La deuxième est que sans, cette entraide, les structures de production locale parcellaires en Afrique sont continuellement soumises à la dépendance de la logique de l'économie de marché occidentale hautement mondialisée. La troisième stipule qu'il faut une solidarité entre les structures de production locale pour asseoir une économie sociale et solidaire et émanciper l'Afrique de toutes contraintes.

L'objectif principal de cet article est alors de contribuer à organiser les structures de production locale en Afrique à partir de l'entraide pour déboucher sur une économie sociale et solidaire devant rendre les pays africains autonomes. Cet objectif sous-tend trois autres spécifiques. Il s'agit d'abord de montrer que l'absence d'entraide dans les structures de production est source de piètres performances. Il s'agit ensuite de décrire la dépendance des structures de production locale éparses en Afrique vis-à-vis du système de l'économie de marché occidental. Il s'agit enfin de concevoir l'entraide comme facteur de liaison des structures de production locale pour une économie sociale solidaire libératrice de l'Afrique.

L'argumentaire s'organise autour de trois axes : le premier explique le paradoxe africain par l'absence d'entraide dans les structures de production locale ; le deuxième décrit l'influence de l'économie du marché occidental sur les structures de productions individualisées et la troisième porte sur une approche de l'économie sociale et solidaire dans ces structures.

### **1. Absence d'entraide dans les structures de production locale en Afrique**

Les structures de production locale sont des nomenclatures spécialisées pour produire une partie d'un élément fini qui peut être d'ordre cognitif, agro-alimentaire, industriel, etc. Ce sont des cellules

de production caractérisées par un savoir-faire précis qui ne leur permet pas de produire individuellement l'élément total. Les structures de production sont donc des parties d'un tout, des éléments d'un ensemble ou d'un système, d'un produit complexe. Par exemple, l'agriculture, l'artisanat, le génie civil, la santé, le commerce, sont des structures de production. Le tissu, par exemple, est l'élément total de l'intervention de chaque structure de production. De sa conception jusqu'à son exposition sur le marché, il existe une empreinte de chaque structure. L'agriculture fournit le coton ; le génie civil apporte la machine ; le tisserand modélise ; la santé compose les colorants et les substances chimiques comme les éthoxylates de nonyphénols, les phtalates, les amines, etc., à des doses normales ; le commerçant le véhicule vers les marchés. À l'intérieur de ces structures, il y a encore des nomenclatures, en d'autres termes des sous-structures, des compartiments, des spécialités, des compétences diverses. Ainsi, quand elles fonctionnent individuellement, sans entraide entre elles, de façon éparsée comme si chacune se suffisait, il existe une discontinuité dans la production. Le produit final qui devrait résulter de la mutualisation de leurs compétences n'est plus local.

Or, dans le cadre de l'Afrique, ces structures de production locale et spécialisée de tous ordres existent. Il y a des structures agricoles, des centres de santé traditionnels et modernes, des industries textiles, des lieux de commerce, des laboratoires universitaires de réflexion, etc. Chacune de ces structures est dirigée par un ministère dans chaque pays. La matière ou les ressources dont elles ont besoin pour fonctionner existent également. Elles ont besoin des ressources naturelles et humaines. Sur le plan naturel, l'Afrique s'étend sur une vaste étendue de plus 30 millions de Km<sup>2</sup>, sillonnée par de grands fleuves tels que le Nil, le Niger, le Congo, Le Zambèze, le Sénégal, etc. L'Afrique regorge des forêts, d'abondances ressources minérales (pétrole) et énergétiques (le charbon), des terres arables et riches, des plantes médicinales. Elle dispose de grands barrages (le barrage d'Akosombo au Ghana, le barrage de Kossou en Côte d'Ivoire, le barrage d'Inga en République démocratique du Congo, le barrage d'Assouan en Egypte, etc.). Elle jouit également de bons climats et de bonnes saisons favorables à toutes les productions.

Sur le plan humain, l'Afrique est peuplée de près de 1, 216 milliards de personnes, soit 16% de la population mondiale en 2016.

Et 40% de cette population sont âgés de moins de 15 ans, donc de bras valides. Les plus âgés de 60 ans représentent 5,5%. Il y a de la matière grise, des cadres bien formés : les ingénieurs, les économistes, les géographes, les scientifiques, les philosophes, les hommes de santé. Il y a également des instituts et des écoles de formations dans la production de connaissances, de biens et de services dans presque chaque pays de l'Afrique.

À partir de ces estimations, il se déduit que l'Afrique a une opportunité, puisqu'elle regorge de richesses naturelles et humaines disponibles et considérables pour sa propre production. Malgré tous ces atouts, force est de constater qu'elle enregistre de tristes et piètres rendements des produits locaux impactant négativement sur ses performances socio-économiques, si bien qu'elle est obligée d'importer même les produits de subsistance des pays occidentaux. C'est pour cela que l'Afrique semble se présenter au monde presque sans message économique en ce XXI<sup>e</sup> siècle, quand l'Amérique, l'Europe et l'Asie transpercent et envahissent les marchés du monde. Elle apparaît comme le continent où la pauvreté, la famine, les maladies, etc., sont des fatalités.

Au regard de ce paradoxe africain, une approche différente de celles auxquelles on se fie habituellement peut être proposée. Elle vise à faire un état des lieux des structures de production locale en Afrique. À cet effet, l'analyse peut ressortir que ces structures ci-dessous mentionnées, pour situer le nœud du problème relatif à la production locale, ne fonctionnent pas en entraide, en solidarité. Le vrai problème est alors de trouver le point de liaison et de solidarité des structures de production locale en Afrique, au lieu de les traiter de manière discontinue et séparée. C'est pourquoi cette réflexion estime qu'il y a problème d'ancrage au niveau des structures de production locale en Afrique. D'où l'impression que ces structures font un piètre rendement malgré les ressources naturelles et humaines considérables que possèdent les pays Africains. Au début des années 1950, la notion du sous-développement a été créée dans les pays occidentaux pour désigner cet état arriéré de la grande partie de l'humanité qu'on appelait les « pays du Tiers-Monde », dont l'Afrique. Dans les années 1960-1970, années de crise de développement qui sous-tend l'idée de croissance, les notions de transfert de technologie et de mode de vie et de consommation ont contribué à produire des discours rationnels expliquant les causes des pays qui traînent avec des handicaps de production. À partir de la

notion du sous-développement, on expliquait de façon générale la situation économique inférieure des pays africains soit de façon endogène ou de façon exogène.

De façon endogène, on décrivait l'état arriéré des productions des pays africains à partir de la mentalité de leurs habitants. Le niveau de mentalité des habitants de ces pays était supposé inférieur. C'est pourquoi, ils sont incapables de transformer la nature, car selon René Descartes (2016), c'est le niveau intellectuel qui permet de créer des outils et des structures techno-scientifiques pour dominer la nature et en être « maître et possesseur ». De façon exogène, la situation africaine était perçue comme le résultat du pillage des ressources et de la domination par les pays colonisateurs. De ces deux sources, deux approches vont naître pour expliquer particulièrement les causes du mauvais rendement de la production locale en Afrique. Ces approches, largement exposées et commentées par la spécialiste camerounaise du développement, A. Kabou (1991), à partir du concept du « blocage », sont : l'afro-pessimisme et le tiers-mondisme.

Pour la première, il y a des « blocages » entretenus par les Africains eux-mêmes et aucune aide au développement ne suffira à surmonter. Mouvement né dans les années 1990, l'afro-pessimisme consiste à regarder uniquement le continent par le prisme des catastrophes et à remettre en cause sa capacité à développer : négligence de l'agriculture, inadéquation du système éducatif, instabilité socio-politique, violences et conflits à répétition, corruption, sécheresse, envahissement des criquets, croissance démographique, mauvaise gestion, gaspillage, etc. Cette approche conçoit le développement en Afrique comme un mythe. Car, selon A. Kabou (1991, p. 41), les élites africaines sont sans vision politique de production locale et croient à « la supériorité ontologique du Blanc sur le Noir ». Pour A. Kabou (1991, p. 100), il s'agit d'un complexe d'infériorité dans la mesure où ces élites considèrent le développement comme « la chose du Blanc ». C'est l'une des raisons pour lesquelles, les marchés africains sont des marchés de consommation et les Africains sont des receveurs universels sans transformation. Pour la seconde, selon A. Kabou (1991, chap. III), l'Afrique est pillée, étranglée par le colonisateur. Le tiers mondisme développe alors, pour sortir de la logique de domination occidentale, une conception de non-alignement, de l'isolement. Il préconise le retour aux valeurs du terroir et développe une « africanisation » en mettant les Africains en garde contre la tentative d'industrialisation,

parce qu'elle est source d'individualisme et de destruction de la nature.

Axelle Kabou analyse ces deux approches sus-exposées et fait ressortir que l'Afrique se trouve dans une impasse. Elle est bloquée. Elle fait face à une rue fermée, non pas parce qu'elle manque de ressources naturelles ou humaines pour produire, ni parce qu'elle est ontologiquement inférieure, ni encore parce qu'elle est colonisée. Pour A. Kabou (1991, p. 50), « l'Afrique n'est ni pauvre ni impuissante ». Ce qui bloque l'Afrique, quel que soit le domaine considéré est de « nature psychologique ». Il faut donc selon elle formater la psychologie des Africains pour leur permettre de produire. La sous-production des pays africains n'est pas une fatalité. Dans ce contexte, les théories des afro-pessimistes et des tiers-mondistes de la sous-production africaine sont lacunaires. Le paradoxe selon lequel bien que la nature soit généreuse envers les Africains, la performance de leur production endogène est piètre et triste, s'explique par leur prisme mental fixé sur la mendicité, les endettements et le dolorisme.

Cette analyse de Kabou, même si elle en appelle à une prise de conscience, ne présente qu'une pertinence abstraite. Elle ne présente pas une vision concrète d'organisation de la production locale ou endogène devant permettre aux pays africains d'utiliser leurs ressources disponibles pour surmonter ce paradoxe. Il faut donc au-delà de l'engagement psychologique, déterminer une autre origine concrète du blocage de la production locale africaine : c'est l'absence de l'entraide dans les structures de production agricole. Il n'existe pas une solidarité entre elles. Elles sont éparses et chacune produit comme si elle était autarcique. Aucun système d'interaction et de continuité n'est mis en place pour leur permettre de mutualiser leurs efforts et compétences spécifiques. Bref, il n'existe pas une chaîne de valeurs entre les systèmes de production locale en Afrique. Sans elle, il est difficile de concevoir l'élément total dans sa complexité.

Une illustration adéquate de cette disjonction dans les structures de production en Afrique est qu'un forgeron se limite à fabriquer la daba ou le coupe-coupe. Le revendeur vient les acquérir. Le planteur du cacaoyer et celui de la canne à sucre viennent à leur tour les acheter. Le cacao et la canne à sucre obtenus seront achetés par des structures de productions isolées notamment celle qui produit du cacao et celle de la sucrerie. Chacune d'elles produisant dans l'isolement et visant un intérêt particulier ne peut pas mobiliser les

instruments et moyens nécessaires pour transformer le cacao en pâte et en beurre afin de les mélanger avec le sucre pour obtenir le chocolat. Il en est de même pour les ressources minières et les productions cognitives universitaires. La conséquence fondamentale est que la disjonction dans ce système de production ne permet pas à l'Afrique d'obtenir des produits locaux complexifiés. Ceux-ci doivent être ainsi exportés ailleurs pour être transformés. De là découlent les conséquences subsidiaires suivantes. Les produits transformés ailleurs seront revendus à l'Afrique suivant la loi de la détérioration des termes de l'échange. Les prix des produits locaux à l'exportation baissent inéluctablement face aux prix de leur importation après manufacture. Ces produits devenus manufacturés n'appartiennent plus à l'Afrique. L'Afrique ne se reconnaît plus dans ses propres produits devenus exogènes. Elle ne consomme pas à vrai dire ses propres produits locaux. Il y a ainsi dépendance non dans la production, mais dans la consommation. D'où le blocage de l'Afrique.

L'hypothèse est donc la suivante : la situation dépendante de l'Afrique par rapport à l'Occident, réside dans l'absence de l'entraide dans ses structures de production locale. C'est justement ce qui laisse la porte ouverte au défaut de l'autosuffisance alimentaire, à la pauvreté, au chômage, aux immigrations, aux inégalités sociales, aux pandémies difficilement maîtrisables, aux endettements, à la gabegie des ressources existantes, à l'instabilité socio-politique, çà et là, dans presque tous les pays de l'Afrique, à la mendicité à l'extérieur, à la corruption et à la subordination à la logique de l'économie de marché occidentale hautement mondialisée.

## **2. Influence du système de l'économie de marché sur les structures de production agricole en Afrique**

L'économie des structures de productions locales éparses ne peut pas faire face à l'économie de marché occidentale. L'économie de marché est une économie libérale. Elle se comprend comme un système autorégulateur de marché où celui-ci est supposé s'ajuster de lui-même. L'économie de marché est le propre de l'Occident. La naissance de cette économie aurait été provoquée au XVI<sup>e</sup> en Angleterre par plusieurs facteurs dont les grands voyages, les découvertes scientifiques et surtout par deux phénomènes qui sont les « enclosures » ou les « clôtures » des terres (K. Polanyi, 1983) et



l'esprit de capitalisme dans la religion protestante de Jean Calvin et Martin Luther (M. Weber, 2002). Ces deux phénomènes ont pour point commun, la recherche du gain ou de l'intérêt.

Le premier phénomène était la confiscation des terres arables des paysans par la classe gouvernante à l'époque et leur transformation en terre de pâturage pour des fins commerciales. Selon J. Brasseul (1998, p. 10), « les enclosures ou clôtures des terres s'étendent du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle ». À la suite de la terre qui était mobilisée par les *enclosures* pour obtenir un prolétariat rural et de la monnaie, le travail a été transformé en marchandise et retiré des solidarités traditionnelles afin de constituer une large offre de travail. C'est pourquoi K. Polanyi (1983, p. 220), un critique de l'économie de marché, note que lorsqu'on a entrepris de « séparer le travail des autres activités de la vie et le soumettre aux lois du marché, c'était pour anéantir toutes les formes organiques de l'existence et les remplacer par un type d'organisation différent, atomisé et individuel ». En fait, l'analyse de Polanyi vise à révéler que la dissociation des activités sociales, pour le seul mobile du gain individualiste, s'accompagne nécessairement des crises sociales. La preuve est que cette accapuration des terres arables des paysans pour leur transformation en pâturages, puis successivement en industrie lainière, en industrie cotonnière et à la Révolution industrielle, a abouti à des rivalités politiques, à la crise économique de 1929 et à des guerres mondiales.

Le deuxième phénomène était fondé, selon M. Weber (2002, p. 51) sur des éthiques du « devoir professionnel » et de la « besogne » conçues par Luther et Calvin dans la religion réformée du protestantisme. Ces morales, orientées vers la recherche du gain, enseignaient que l'unique moyen de vivre d'une manière agréable à Dieu n'est pas de dépasser la morale de la vie séculière par l'ascèse monastique, mais exclusivement d'accomplir dans le monde les devoirs correspondant à la place de « l'existence » à l'individu, devoirs qui deviennent aussi sa vocation (M. Weber, 2002, p. 46). Celui qui s'attache à sa besogne, à son devoir professionnel et y met sa joie, vieillit dans son travail en vue d'« enrichir un pauvre », ne réalise pas des œuvres du pécheur, mais se confie dans le « Seigneur » (M. Weber, 2000, p. 46). Ne rien exercer comme métier, ne pas accomplir un devoir professionnel et se limiter à prodiguer « des conseils évangéliques », bref une vie monastique dépourvue de valeur en tant que devoir professionnel permettant de se justifier devant

Dieu apparaît à Luther comme le « produit de l'égoïsme et de la sécheresse du cœur » (M. Weber, 2002, p. 51). L'accomplissement dans le monde de la tâche professionnelle est pour ces protestants l'expression extérieure de l'amour du prochain, étant donné que sa vocation professionnelle va dans le sens de l'épanouissement de son prochain.

Cela signifie par cette observation que la division du travail contraint chaque individu à travailler pour les autres, à les aider à s'épanouir. Cet esprit originel de la Réforme du protestantisme était socialement noble parce qu'il était orienté dans le sens de l'humanisme. Et par-delà cet humanisme, l'esprit du capitalisme à son état naissant invitait l'homme à dépasser la jouissance de la richesse dans l'oisiveté et à se spécialiser dans un métier quel qu'il soit. La division du travail est de ce fait le moyen pour chaque individu de s'accomplir, d'aider les autres, une manière de manifester extérieurement son amour à Dieu. Il se dégage qu'une profession fixe et spécialisée est ce qu'il y a de meilleur pour le salut de chacun.

Mais l'esprit capitaliste de l'éthique protestante du devoir professionnel et de la besogne va connaître une autre interprétation à partir de la théorie de la main invisible d'A. Smith (2002) qu'on considère comme le fondateur de la science de l'économie de marché. Car il aurait établi une séparation entre l'économie et la société. S'il est hors du doute que dans la pensée de Smith, le comportement du sujet économique se confond avec celui de l'homme social, il est néanmoins irréprochable de concevoir l'œuvre de Smith comme un plaidoyer en faveur d'un capitalisme libéral. Ainsi, dans l'abstrait Smith établit le principe social de la bienveillance qu'il conçoit supérieur au principe économique du gain. Si Smith plaide en faveur des sociétés marchandes, c'est parce qu'il constate qu'un système qui reposerait sur la seule vertu morale, la seule sympathie, les seuls sentiments altruistes ne pourrait survivre, seule la contrainte pourrait permettre à une société fondée sur la bienveillance de se maintenir. C'est pourquoi il estime que le triomphe du capitalisme libéral entraînera l'instauration d'un système de liberté politique. Et c'est la société marchande qui rend la liberté possible. Et c'est ce qui l'amène à entreprendre la distinction entre le monde marchand et le monde social et c'est là aussi que certains, comme J. F. Cropsey (1957, p. 95), interprètent cette position de Smith en disant que chez lui « le commerce donne naissance à la liberté et à la civilisation et qu'en même temps des institutions libérales sont indispensables pour

préservé le commerce ». Car, « si les avantages de la société marchande sont suffisamment affirmés dans l'opinion générale, la liberté et la civilisation suivront automatiquement, et les hommes seront peut-être disposés à défendre la civilisation, pas nécessairement par amour de la liberté, mais par amour du commerce et du gain ».

En réalité, la séparation de l'économie de la société chez Smith serait partie du principe de l'échange. Ce principe qui donne lieu à la division du travail, s'énonce selon A. Smith (2002, p. 18) de la manière suivante : « Donnez-moi ce dont j'ai besoin, et vous aurez de moi ce dont vous avez besoin vous-même ». Ce principe établit la différence entre l'homme et l'animal. Tandis que l'animal est condamné à des besoins limités, l'homme est soumis à une variété de besoins illimités qu'il ne peut par son travail seul assouvir, comme Platon et Aristote avaient montré cette importance de la division du travail en termes de vertus partagées. La séparation des activités ou la division du travail procurerait à l'homme des avantages qui se résumeraient à une grande augmentation dans la quantité d'ouvrage qu'un même nombre de bras est en état de fournir.

Cette division du travail, de laquelle découlent tant d'avantages, ne doit pas, selon Smith être regardée dans son origine comme l'effet d'une sagesse humaine qui ait prévu et qui ait eu pour but cette opulence générale qui en est le résultat, elle est la conséquence nécessaire, quoique lente et graduelle, d'un certain penchant naturel à tous les hommes, qui ne se proposent pas des vues d'utilité aussi étendues : c'est le penchant qui les porte à trafiquer, à faire des trocs et des échanges d'une chose pour une autre. Ce penchant que A. Smith (2002, p. 17) appelle la « main invisible », est commun à tous les hommes mais n'est perceptible dans aucune autre espèce d'animaux qui méconnaissent l'idée de contrat entre eux. Mais dans le traité, dans l'achat, dans le troc ou dans l'échange entre les marchandises ce penchant intervient comme une disposition à trafiquer. C'est donc cette disposition à trafiquer qui a, à l'origine, donné lieu à la division du travail. Mais l'originalité de Smith par rapport aux réformateurs de la religion est que la recherche de l'intérêt et de l'accumulation des biens privés est une réalité primitive, donc naturelle.

C'est dans cette logique que ce qui économique semble se séparer de ce qui est social. F. Hayek (1980, p. 41) dissocie à cet effet l'économie et l'État et les fonde sur deux ordres distincts : « l'ordre

fabriqué » et « l'ordre mûri ». L'ordre est dit « fabriqué » lorsqu'il vient de l'extérieur, de l'autoritarisme, d'un « commandement et d'obéissance » reposant sur structure hiérarchique ou la volonté d'autre autorité suprême. En revanche l'ordre est dit « mûri » dans la mesure où il est l'expression d'une évolution naturelle ou spontanée. Dès lors, la première vision est le résultat d'une volonté humaine qui invente des normes visant à organiser la société par l'extérieur et de façon autoritariste. Dans cette vision, l'ordre est créé par des forces extérieures au système ne permet aux individus d'exprimer délibérément leurs potentialités, donc de produire librement ce qu'ils veulent. Cet ordre est la tyrannie de la majorité. La seconde résulte de la nature et organise la société par l'intérieur et de façon libérale, donc sans contraintes extérieures, puis permet aux hommes de croître, de se multiplier, de peupler la terre et de la soumettre.

Ainsi tandis que l'économie est régie par un « ordre naturel », l'État est régi par un « ordre fabriqué ». Par conséquent les lois économiques ne sont pas les lois sociales. Les premières sont naturelles et se fondent sur la recherche de l'intérêt individuel alors que les secondes sont artificielles et orientées plus vers la solidarité. Cela signifie que l'économie est guidée, selon l'expression de Smith, par « une main invisible » et il faut donc la laisser évoluer sans intervention jusqu'à ce qu'elle parvienne au stade le plus « mûri ». D'où, l'économie du marché.

Ainsi, selon K. Polanyi (1984, p. 71) tel que les libéraux le décrivent : « l'économie de marché suppose un système autorégulateur de marchés ». Il s'agit d'une « économie gouvernée par les prix du marché et par eux-seuls ». Les libéraux pensent dans cette perspective que le système économique est « capable d'organiser la totalité de la vie économique sans aide ou intervention extérieure ». D'où l'expression : le « marché autorégulateur ». Cette expression sous-tend que les libéraux aient voulu supprimer toute loi sociale de l'espace économique, parce que pour eux, l'intervention de l'État social par exemple dans l'économie est à l'opposé de leur idéologie. L'État libéral en revanche, au nom de la liberté de marché, favoriserait la liberté du capital. Il faut donc, pour que cette économie fonctionne sans heurts ouvrir les frontières et la faire fonctionner sur les principes du libre-marché, de la concurrence et du laissez-faire. Cette économie, dont les prémices de sa naissance résident au XVI<sup>e</sup> en Angleterre, a définitivement pris forme au XIX<sup>e</sup> siècle dans le même pays et est devenue industrielle et mondiale avec la conquête

de nouveaux marchés çà et là dans les pays moins avancés et déstructure davantage leurs productions locales, les rend encore plus atomisées.

La mondialisation de cette économie, l'envahissement des pays non industrialisés par les marchés dits autorégulateurs, a donc des influences sur les économies locales des pays d'Afrique sans organisation socialement structurée. L'une de ces influences est que les structures de production locale sont ravalées par les principes du marché de la concurrence et du laissez-faire. Les produits africains non industriels ne peuvent pas s'affirmer sur le marché mondial au même titre que ceux industriels exogènes implantés ou circulant sur le sol africain. C'est l'exemple de l'extraction de l'or noir, de son raffinement et de sa commercialisation. Certains pays africains possèdent l'or noir, l'extraient avec des machines des pays occidentaux qui le raffinent et le leur revendent. Les pays africains l'achètent sur leur propre sol dans les stations implantées par les pays étrangers. Le phénomène inverse n'est pas observé dans les pays occidentaux. La Côte d'Ivoire, le Togo, produisent le cacao, mais ils importent le chocolat. Il en est de même dans le commerce, l'artisanat, l'art, le génie civil, la santé, les modes culturelles. Les pays africains sont, par exemple, réputés pour la culture du coton, mais ils importent plus les tissus et l'huile végétale à des coûts disproportionnels suivant les exigences du principe de la détérioration des termes de l'échange. D'où la subordination économique de l'Afrique à l'Occident.

Une autre influence est que sur le marché de la concurrence et du laissez-faire font circuler en quantité et en modes variées les produits alimentaires et non alimentaires manufacturés d'origine étrangère. Par l'application du principe de concurrence de l'économie de marché fait baisser quelquefois la qualité et par conséquent le prix de son produit pour qu'il soit consommable par rapport à celui local. Par exemple, un tissu burkinabé coûte généralement plus cher que celui chinois sur le sol burkinabé. Dans certains pays de l'Afrique, le riz thaïlandais est moins cher que leur propre riz. Devant ce paradoxe, la population affamée préférerait le produit le moins coûteux, même s'il présente peu de qualité. Par conséquent, la consommation des produits locaux par les Africains est décourageable. Il faut donc repenser le système de production locale en Afrique.

### **3. Nécessité d'une économie sociale et solidaire dans les structures de production locale en Afrique**

L'économie sociale et solidaire est un complexe. Et la concevoir comme un complexe signifie de considérer les structures de production particulières en relation avec l'ensemble dont elles font partie. L'économie sociale et solidaire est donc le lieu où se croisent, sans se confondre et sans être les mêmes, toutes les structures de production particulières. C'est une chaîne de valeurs. En d'autres termes, l'économie sociale et solidaire est une association de structures de production s'entraïdant entre elles. Dans ce cas, elles fonctionnent en interconnexion. Mais le repli sur soi entre les structures de production des connaissances, des pensées insulaires et des transformations compartimentées sans une méthode unificatrice, aboutit au triomphe des connaissances parcellaires, au rendement piètre et à la subordination du système de l'économie de marché occidental.

Pour que les pays africains s'émancipent de toutes ces contraintes, il faut repenser la stratégie des structures de leur production locale. Repenser la stratégie de production locale revient à se réorganiser. Des structures de production locale atomisées, il faut passer à des structures de production locale solidaires et unies. Au lieu que chaque structure produise seule, en vase clos, il faut qu'elle se relie aux autres pour que toutes se maintiennent dans un enchaînement solidaire et dynamique. Le cloisonnement entre les structures de production locale résulte sur des compétences et des innovations compartimentées sans que soit enseignée la méthode générale à les relever, ce qui aboutit au triomphe des compétences parcellaires des experts au détriment de toute pensée capable de synthétiser et de globaliser. C'est donc l'incapacité de penser la relation globale entre les ressources naturelles disponibles et les potentialités de l'humain qui est enjeu. Ainsi, les productions parcellaires, éparées, dispersées et locales sans solidarités ne peuvent que donner des rendements faibles et décevants. La conclusion à tirer est la suivante : le paradoxe de l'Afrique est que, plus la socialisation et la solidarité dans les structures de productions locale sont vitales pour la communauté humaine, plus les effets, qui dérivent de la mondialisation de l'économie de marché alimentent la prolifération des productions cloisonnées.

C'est la raison pour laquelle il faut réinventer une manière de produire. Réinventer une manière de produire, c'est introduire de la méthode systémique, l'approche polydisciplinaire, l'approche de poly-compétences, dans les structures de production locale, c'est mettre en œuvre des stratégies de croissance des solidarités. Cela donne l'entraide dans les structures de production locale ou la solidarité dans la production. Ces nouvelles solidarités sont génitrices de croissance qualitative et peuvent être appelées des associations de productions. Elles permettent de développer une économie solidaire et mutualiste pour répondre aux exigences d'une société évoluant en complexité, c'est-à-dire tout à la fois en autonomie, en liberté et en communauté. Cette conception des associations de productions dans une société complexe permet à l'Afrique de répondre au principal obstacle provoqué par le progrès de l'économie de marché : l'individualisme. L'individualisme peut avoir un sens ambivalent : d'une part la responsabilité et d'autre le repli sur soi. Ce second sens signifie que l'homme est porté vers l'égoïsme tandis que le premier sens l'amène à développer plus de l'altruisme. L'économie de marché occidentale a surdéveloppé le repli sur soi en Afrique, mais l'Afrique doit réveiller l'altruisme qui dort en ses hommes.

Les associations de solidarités doivent ainsi fonctionner en interaction suivant l'esprit de l'altruisme, de mutualité pour coproduire un élément fini commun. Elles doivent avoir une vision commune, mais chacune reste dans sa spécialité pour produire selon ses compétences un produit complexe, commun et local. C'est ainsi que, des structures de production locale atomisées on passe aux structures de production locale organisées ou connectées et de celles-ci, on passe de nouveau à l'économie sociale et solidaire. Mais l'économie sociale et solidaire n'est pas l'économie de l'affection ou du sentimentalisme vouée à disparaître par les détournements tolérables. L'économie sociale et solidaire est une économie de coopération entre les différentes structures de production locale. Ce sont des structures qui s'organisent en associations pour coproduire afin que chaque individu puisse répondre efficacement à ses besoins spécifiques et à ceux collectifs.

Comment doivent-elles s'associer pour coproduire efficacement pour qu'en fin de compte chacun réponde à ses besoins personnels et puisse faire face aux catastrophes ou aux pandémies éventuelles ? Elles doivent s'organiser en entraide suivant une justice sociale. Pour mettre en place ces productions de solidarité, il faut une

débureaucratisation qui consiste à combiner le centrisme et le polycentrisme et qui introduit dans le fonctionnement la possibilité d'un mode d'organisation spontanée à travers des interactions d'individus ou de petits groupes. La débureaucratisation qui caractérise l'économie sociale et solidaire s'oppose à la bureaucratiation. La débureaucratisation, par la multiplication de ses centres de productions en solidarités dans les villes, les quartiers, les campagnes, vise la pluri-compétence. Par contre, la bureaucratiation, fonctionnant sur la centralisation et la hiérarchie, occasionne une perte des initiatives et du sens des responsabilités, et génère par conséquent l'irresponsabilité dans la production, l'inertie, l'inintérêt des compétences compartimentées. La débureaucratisation permet de redéployer les économies de proximité, comme l'agriculture bio, le maraîchage, l'artisanat, les petites et moyennes entreprises, etc.

L'économie sociale et solidaire, avec sa débureaucratisation et ses centres de productions de solidarités se confond-elle avec le socialisme ? Il s'agit en fait d'un socialisme démocratique et décentralisateur tel que conçu par K. Polanyi (1983) et non d'un socialisme centralisateur théorisé par K. Marx et F. Engels (2001). Le socialisme centralisateur de Marx et Engels a apporté au cours du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> une immense espérance. Mais cette espérance est aujourd'hui morte et ne peut être ressuscitée. L'économie sociale et solidaire ne se confond pas avec le socialisme centralisateur de Marx. Elle se distingue du socialisme communiste, parce que celui-ci n'admet pas la propriété dans la société. Il raye carrément l'individualisme. La propriété privée y est considérée comme un moyen d'exploitation ou comme une cause d'aliénation et donc une injustice. Le socialisme communiste de Marx cherche à centraliser la propriété et fait appel à une théorie de la justice plus radicale qui estime que la propriété privée est intrinsèquement injuste. Tel que l'analyse W. Kymlicka (1999, p. 178), « la justice marxiste exige la socialisation des moyens de production, qui doivent devenir la propriété de la société dans son ensemble, ou des moins des travailleurs de chaque entreprise ». Pour la justice communiste ou marxiste l'abolition de la propriété privée est la justice. La propriété privée n'est admissible que dans les objets d'usage personnel comme les vêtements, les meubles et les biens somptuaires d'usage domestique et récréatif.

Par contre, le socialisme Polanyien fournit les bases de la réalisation d'une économie sociale et solidaire dans une société



évoluant à la fois en démocratie, en liberté, en autonomie et en communauté. Le socialisme polanyien ne rejette pas la propriété privée et l'individualisme. La différence déjà établie entre l'individualisme responsable et l'individualisme libéral de repli de soi évoquait deux tendances : l'altruisme et l'égoïsme. La première est pour K. Polanyi (2008, p. 377) authentique et se fonde sur la « fraternité », contrairement à l'individualisme libéral qui atomise la communauté. En vertu d'un lien indissoluble entre l'homme et son environnement social et naturel, cet individualisme responsable fonde la personnalité de l'individu dans sa relation à autrui, et se trouve justement accompli par le socialisme, par lequel les hommes se réapproprieraient leur essence que les lois de l'économie de marché occidentale leur avaient confisquée. Le socialisme polanyien vise à étendre les libertés individuelles et collectives en accord avec la communauté et la nature qui nous octroient notre liberté et dont nos productions et notre enracinement dépendent. L'individu en cherchant son mieux-être s'allie à la fois à la société et à la nature sans lesquelles il ne peut rien produire. Le socialisme polanyien se présente donc un socialisme humaniste qui s'affirme librement, démocratiquement et solidairement comme l'exact envers du capitalisme à économie de marché et du socialisme marxien administré centralement. Ainsi, dans l'entraide, dans la coopération, dans l'économie solidaire et sociale, l'individualisme ou la propriété privée ne sont pas exclus, à condition qu'ils soient responsables. Le socialisme polanyien vise dans ce contexte à dépasser la vision de la justice libérale de l'économie de marché et celle communiste de Marx par une autre conception de justice fondée sur trois principes dans les sociétés de production locale : la réciprocité, la redistribution et l'administration domestique.

Le principe de réciprocité, selon K. Polanyi (1983, p. 78), repose sur « le modèle institutionnel de la symétrie ». C'est une justice symétrique ou réciprocaire applicable à l'économie pratiquée dans le sens du jardin et du ménage. Socialement, ce principe se rapporte à la sage gestion et au civisme. En cela, il renforce les relations sociales. De manière générale, il contribue à assurer la production et la subsistance familiale, sans qu'intervienne aucun mobile de gain.

Le principe de redistribution, selon K. Polanyi (1983, p. 78), est « le modèle institutionnel de la centralité ». Il assure le fonctionnement ininterrompu d'un système économique basé sur ce

modèle. Selon ce principe, une partie considérable de tout le produit de la société est remise au chef central, qui la centralise ou l'emmagasine, par l'intermédiaire des autres chefs du village. On perçoit ici dans la production l'idée d'une chaîne de valeurs ou d'une décentralisation des centres de solidarités dans la production. Mais comme toute activité en commun tourne autour des danses, des festins et des autres occasions, le chef qui gère le magasin central, remet à chacun des présents ou des cadeaux selon les règles de coopération. La finalité du principe de redistribution est d'assurer les activités publiques et de constituer des réserves pour les temps de guerres et d'autres catastrophes susceptibles de surprendre. Dans le cadre des structures de production locale en Afrique, l'application de ce principe de justice peut répondre spontanément, grâce aux stocks de productions enregistrés aux différentes crises. Cela permet également de corriger les inégalités sociales et de répondre aux problèmes endémiques et pandémiques, notamment la faim et les maladies.

Ce principe de redistribution peut être utilisé dans les économies de grande échelle. Là, un grand nombre de magasins sont à prévoir pour recevoir les produits et les enregistrer. Le produit étant enregistré, peut ainsi être transféré de magasins plus petits en magasins plus grands jusqu'à ce qu'il atteigne l'administration centrale. Ce sont ces produits de biens, d'usage et de consommations les plus variés centralisés et entretenus par une équipe qui seront redistribués pour la construction des infrastructures et à la partie non productive de la population, notamment aux militaires, aux fonctionnaires et à la classe oisive ou vulnérable naturellement existante, une justice sociale suppose aussi l'application du principe de discrimination positive, « du principe de différence » (J. Rawls, 1987). Ce principe dans son application sous-tend un sens disproportionnel. Les couches supérieures ou les plus talentueuses dans la production installée parmi les moyennes, conjuguent, dans l'esprit de ce principe de justice, avec celles-ci sans l'idée d'une égalité arithmétique. Cela se manifeste dans la division du travail, mais la solidarité, l'entraide ne consiste pas seulement à regrouper les forces pour travailler, elle vise aussi à assister. La distribution peut dissimuler, quoi qu'on fasse une certaine forme d'inégalité, mais si elle bénéficie à toutes les couches moins loties pour favoriser une symbiose, elle est à promouvoir.

Le principe de l'administration domestique, selon K. Polanyi (1983, p. 83), repose sur le modèle d'« autarcie ». Il consiste à produire pour son propre usage, pour son propre compte et pour pourvoir aux besoins de sa famille. Il vise à garantir sa propre survie. Il fait référence à la propriété privée, à un individualisme responsable et non égoïste, car il s'agit d'une production d'usage, par opposition, à la production tournée vers le gain. Il s'agit d'assurer l'autarcie familiale et non de poursuivre le gain. Son modèle est le groupe clos. La production d'usage est l'essence de l'administration domestique, la propriété privée, d'un individualisme responsable. Dans l'entraide il s'agit de produire ensemble pour assurer l'autarchie de chaque famille avant d'emmagasiner le surplus et le redistribuer à la longue à l'ensemble et réduire les inégalités sociales.

### **Conclusion**

Les structures de production locale de nos sociétés africaines ne peuvent s'affirmer que si elles s'organisent en entraide pour coproduire l'économie sociale et solidaire. L'absence de cette entraide les mettrait en proie aux civilisations étrangères hautement marquées par des innovations sans cesse croissantes. Elles seraient aussi confrontées aux valeurs libérales de la compétition et de la concurrence qui contribuent à former chez les Africains eux-mêmes une image négative de leurs propres productions. Elles seraient également encore plus bouleversées par des crises planétaires survenues ces derniers temps. Il faut donc observer que les êtres qui survivent le mieux aux conditions difficiles ne sont pas forcément les plus forts et solitaires, mais ceux qui arrivent à coopérer le plus. Il faut dès lors la solidarité et la responsabilité individuelle et collective dans les structures de production locale, pour faire développer et fonctionner cette économie sociale et solidaire en Afrique. Si l'une de ces deux valeurs sociales manque, les structures de production locale s'atomisent et constituent une source de perte de souveraineté économique. C'est pourquoi le succès de l'économie humaniste exige l'application de trois principes de justice sociale, notamment la réciprocité, la redistribution et l'administration, dans les structures de production locale en Afrique. L'application de ces principes de justice permet de réglementer toutes les productions et émanciper les Africains de leur dépendance vis-à-vis de la consommation des

produits exogènes et leur permettre ainsi de parvenir à une autosuffisance alimentaire.

---

### Références bibliographiques

- BRASSEUL Jacques, 1998, « Une revue des interprétations de la révolution industrielle », *Revue Région et développement*, n° 7, p. 1-74.
- CROPSEY Jasper Francis, 1957, *Policy and Economy : an Interpretation of the Principles of Adam Smith*, Martinus Nijhoff, La Haye.
- DESCARTES René, 2016, *Discours de la méthode*, Paris, Flammarion.
- HAYEK Friedrich August, 1980, *Droit, législation et liberté. Règles et ordre*, Tome 1, Paris, PUF.
- KABOU Axelle, 1991, *Et si l'Afrique refusait le développement ?*, Paris, L'harmattan.
- KYMLICKA Will, 1999, *Les théories de la justice, une introduction*, traduit de l'anglais par Marc Saint-Upéry, Paris, Éditions La Découverte & Syros.
- MARX Karl et ENGELS Friedrich, 2001, *Manifeste du parti communiste*, édition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay, Québec, Chicoutimi.
- POLANYI Karl, 2008, *Essais*, Paris, Seuil.
- POLANYI Karl, 1983, *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard.
- RAWLS John, 1987, *Théorie de la justice*, Paris, Seuil.
- SMITH Adam, 2002, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Édition électronique, Québec Chicoutimi.
- WEBER Max, 2002, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, Québec, Chicoutimi.